



## **Déclaration FSU au CTSD du 20 juin 2014**

Dans les documents de travail, vous nous proposez d'examiner 9 situations. Le SNUipp/FSU vous a fait part des demandes qui remontent du terrain : 28 écoles estiment que leurs effectifs sont surchargés et ne permettent pas de faire la rentrée dans de bonnes conditions (entre 25 et 33,5 élèves par classe). Parmi elles, on trouve des écoles en éducation prioritaire, des écoles qui fonctionnent depuis plusieurs années avec des effectifs énormes. Certaines fermetures de classe prononcées en avril doivent également être revues car les effectifs ont évolué.

Les répartitions pédagogiques vont être impossibles et douloureuses. Des classes à cours simples mais souvent à cours multiples, avec des enfants à besoins éducatifs particuliers devront fonctionner malgré tout. Bien faire son métier dans ces conditions, en tentant de prendre en compte chaque élève pour l'amener à la réussite relève de l'exploit. C'est le ressenti de la très grande majorité de ceux qui font la classe. Laisser des élèves au bord du chemin ne laisse personne insensible. Difficulté scolaire et découragement sont souvent générés par ces situations tendues.

Si vous pouvez faire des ajustements aujourd'hui, c'est que des postes dédiés aux élèves rencontrant des difficultés n'ont pas été pourvus faute de personnels formés. Gérer la pénurie en prenant les moyens prévus pour les élèves les plus fragiles n'est pas éthiquement acceptable.

Les attributions de moyens provisoires soumises ce jour, auraient pu être arrêtées dès le mois d'avril car déjà toutes connues à ce moment-là. Mais voilà, les moyens manquent toujours malgré la dotation de 33 postes qui reste encore bien insuffisante pour répondre aux besoins de ce département.

Comme chaque année, le SNUipp/FSU demande que toutes les mesures soient prises en juin, et qu'aucune fermeture ne soit effectuée en septembre.

Concernant les enfants du voyage, dans le département de la Loire, la majorité d'entre eux est scolarisée de l'école primaire jusqu'au collège depuis déjà plusieurs années. Beaucoup plus et beaucoup mieux que dans les autres départements. Le travail accompli par le dispositif CASNAV dans le premier degré porte ses fruits et perdure dans le second degré. Il faut que cela continue. Or, depuis la fermeture du poste CASNAVsud 1<sup>er</sup> degré il y a 2 ans, la tendance s'inverse : des moyens humains manquent pour accompagner les enfants les plus en difficulté et leurs familles pour arriver à une véritable scolarisation, durable et inclusive. Le problème est important sur les communes qui ne sont pas couvertes par le dispositif (Firminy, vallée du Gier par exemple). Ces enfants, s'ils ne sont pas accompagnés, s'il n'y a pas de médiation avec leurs familles, arrêtent leur scolarité. Aujourd'hui, certaines situations sont perdues. Récupérer ce moyen supplémentaire permettrait d'assurer à nouveau la scolarisation du plus grand nombre de ces enfants.

Enfin, vous avez ouvert deux postes de Titulaire Remplaçant dédiés au dispositif CRI lors des opérations de carte scolaire d'avril dernier. Nous souhaitons avoir des précisions sur le fonctionnement de ces postes.